



COMMUNE D'AVUSY

# BULLETIN D'INFORMATION

Octobre 2005

Numéro 24

---

---

## Editorial

### **Le bâtiment de la mairie et de l'ancienne école de Sézegnin sous la loupe**

Plusieurs raisons nous incitent à repenser entièrement le devenir des locaux communaux de Sézegnin, c'est à dire le bâtiment de la mairie et celui de l'ancienne école (ce dernier comprend également la salle des fêtes et la garderie).

Concernant le bâtiment de la mairie, des travaux sommaires mais indispensables ont été réalisés il y a de cela trois ans afin de permettre à l'Exécutif et au secrétariat de la Mairie de travailler dans des conditions moins spartiates qu'auparavant, sachant que cette situation intermédiaire plus satisfaisante ne saurait durer éternellement...

Par exemple, le toit reste toujours à refaire, ainsi que les façades.

De plus, l'augmentation de la population et les nouvelles tâches administratives demandent une augmentation sensible de surfaces disponibles, tant pour le public, que pour le personnel, la bureautique, les archives, etc. Il est de même urgent qu'un lieu d'accueil convivial soit aménagé, que les armoires mises ici ou là "en attendant" disparaissent, que les dépôts éternellement "provisoires" une fois éliminés donnent aux lieux un aspect plus agréable pour tous.

En ce qui concerne le bâtiment de l'ancienne école, le départ en 2001 des 2 classes enfantines vers la nouvelle école d'Athenaz est l'élément le plus notable car il a libéré passablement d'espace, en partie repris par la garderie.

L'état de vétusté des lieux, un chauffage électrique fort gourmand, donc inadapté, le besoin d'une salle pour le Conseil municipal, d'une bibliothèque qui remplacerait un bibliobus toujours plus onéreux...et toujours moins présent, sont autant d'éléments supplémentaires qui ont motivé le Conseil exécutif à se pencher sur ce dossier et d'y associer le Conseil municipal.

Malgré une première étude architecturale lancée et passablement de discussions, les avis sont extrêmement divers.

Afin de recentrer le débat sur des besoins reconnus par tous et sur les exigences propres au fonctionnement d'une administration communale moderne, la commissions "aménagement" a été chargée d'étudier les variantes possibles, avec notamment pour consigne le maintien de la salle des fêtes, le maintien d'un accès de plain-pied à la réception de la mairie, d'un accès facilité (ascenseur) à la salle du Conseil municipal et à la future bibliothèque (un lieu très largement souhaité par le Conseil exécutif au moins...).

Finalement, ce que nous désirons au plus vite, c'est offrir aux avusiennes et avusiens, aux élus d'aujourd'hui et de demain, à tous nos visiteurs et usagers, des locaux communaux agréables, des locaux simples mais dignes de notre belle Commune.

*André Castella, Maire*

### Fêtes de l'été :

#### Fête de la Musique

Comme annoncé dans notre précédent bulletin, le samedi 18 juin dernier, à l'instar d'autres communes, Avusy a tenu à fêter la musique à sa façon et à sa mesure.

C'est ainsi qu'à partir de 11h., la population était invitée à participer à un apéritif, en musique, servi sur la place du village d'Athenaz (devant la poste).

Animée par le groupe « Réveille-toi papa » et notre fanfare « Les Cuivres de Grenand », cette manifestation s'est prolongée dans la bonne humeur jusqu'à environ 16 h.

Les participants à cette rencontre, heureux et contents, se sont quittés en se promettant de se retrouver, si possible plus nombreux, pour la même occasion, l'année prochaine.

Effectivement, si la fête a été sympathique, il faut malheureusement relever qu'un petit nombre d'habitants, toutefois plus important que les précédentes éditions, avaient fait le déplacement. Gageons que ce sera encore mieux dans les années à venir.

Cet apéritif étant offert par la Commune, il avait été décidé de mettre une tirelire à disposition, en précisant que les dons reçus seraient versés à l'Association des Communes de La Champagne pour l'aide au Burkina Faso. La somme coquette de **Fr. 920.-** a été récoltée et attribuée à cette Association.

#### Fête des écoles

C'est le 2 juillet qu'enfants, enseignants, parents et amis se sont retrouvés au Centre Communal pour la traditionnelle fête marquant la clôture de l'année scolaire.

Cette manifestation était l'occasion de féliciter les quelques 140 enfants fréquentant notre école et de prendre congé des 16 6P qui sont désormais scolarisés à l'extérieur de notre commune.

La partie officielle a rendu hommage à Madame Esther Morel qui s'est vue chaleureusement remerciée par l'ensemble de l'assistance pour ses 30 ans de carrière à Athenaz. Puis vint le tour de Mesdames Dominique Dutruit et Sylvie Menu, respectivement maîtresse de travaux manuels et de rythmique qui nous quittent après de

nombreuses années passées avec nos enfants.

Les élèves nous ont ensuite enchanté avec leur spectacle ayant pour thème commun le cirque. Merci aux maîtresses qui chaque année se donnent la peine de préparer un spectacle haut en couleurs !

Les jeunes adolescents ont ensuite animé diverses activités et jeux pour les classes enfantines et primaires, en plus des carrousel, château gonflable et babyfoot géant mis à disposition. Tout le monde s'est retrouvé autour du repas préparé, comme d'habitude, par nos pompiers : merci à eux.

La fête s'est prolongée dans la bonne humeur, chacun goûtant d'ores et déjà à l'ambiance « vacances », même si certains devaient encore attendre avant d'en prendre !



## LES BREVES (SUITE)



### Fête nationale

Une première avusienne qui risque bien de faire des émules

Plus personne à Avusy n'ignore qu'il y a deux pays au monde qui célèbrent leur Fête nationale le 1<sup>er</sup> Août, à savoir la Suisse et la République du Bénin. Du moins celles et ceux qui ont pris part à la fête du 1<sup>er</sup> Août de cette année!

Avusy, sans le vouloir, a ainsi ouvert une brèche qui risque bien de s'élargir et de propager cette idée à d'autres communes genevoises.

Ayant eu vent de l'initiative avusienne, et la trouvant excellente, Monsieur Robert Cramer, conseiller d'Etat en charge notamment de "l'intégration des personnes étrangères", fort de son esprit d'ouverture, a suggéré que chaque année une commune genevoise accueille, à l'occasion de la fête nationale, la communauté béninoise de la région, avec à sa tête l'ambassadeur de ce pays auprès de la Suisse et des Nations Unies.

L'organisation d'une telle démarche sera bien entendu discutée et réglée de concert avec l'Association des communes genevoises, l'association Amitié Bénin Suisse, Association dont fait partie Madame Mireille Gossauer-Zürcher, personne qui, le soir des promotions de cette année, cherchait désespérément un lieu susceptible d'accueillir la fête nationale béninoise...



### Les travaux :

#### Le Pont de Veigy

Ce pont qui relie notre Commune à celle de Viry (France), par dessus La Laire, est interdit de passage depuis le 12 mars 1990, en raison de son état de délabrement, par une arrêté de la sous-préfecture de Haute-Savoie, à Saint-Julien.

Afin de ne pas laisser disparaître cet ouvrage définitivement, les autorités communales successives, ont essayé, déjà avant cette décision, de procéder à la réfection totale de ce pont. Malheureusement, le coût estimé des travaux, mais aussi et surtout, les contraintes dictées par les autorités fédérales cantonales genevoises et nationales, n'ont pas permis aux communes intéressées, Avusy et Viry, d'aller de l'avant et ont freiné leur ardeur (passage frontière oblige).

Sans aller très vite, le dossier allait son bonhomme de chemin avec une participation financière de toutes les parties en cause. Puis, avec le temps, les choses ont évolué et est arrivé le moment où, forts des estimations faites à l'époque, on a annoncé aux Communes d'Avusy et Viry que finalement tout, ou presque, serait pris en charge par le canton, pour le côté suisse et la communauté de Communes du genevois pour le côté français.

## LES BREVES (SUITE)

On avait, du côté français, simplement oublié qu'avec les années l'évaluation du coût des travaux avait augmenté de € 50'000.—.

Viennent de nouvelles discussions au cours desquelles, et pour débloquer la situation, les deux communes se disent prêtes à remettre « la main au porte-monnaie », dans la mesure où les dépenses seront partagées équitablement.

Hélas, si du côté suisse la proposition est acceptée par le canton, il n'en va pas de même du côté français, où c'est l'impasse, car tant la commune de Viry que la communauté de Communes n'ont plus l'argent nécessaire pour assurer cette dépense.

Aux dernières nouvelles, une solution pourrait venir de la commune de Viry, mais rien n'est encore définitif.

Espérons que dans notre prochain bulletin, nous aurons le plaisir de vous informer d'un dénouement heureux de ce dossier.

### Le chemin des Plantées.

Chacun connaît l'histoire de ce chemin, dont l'état nécessite une réfection en profondeur. Conscientes de leurs responsabilités, les autorités communales, après bien des discussions avec les riverains avaient proposé une solution qui prévoyait la remise en forme de la chaussée sur son assiette initiale et la pose d'un collecteur pour la récupération des eaux pluviales.

La demande d'autorisation déposée à cet effet avait été acceptée par le DAEL, mais certains riverains craignant que cette réfection amène plus de circulation dans le secteur ont fait opposition à cette autorisation auprès de la commission de recours LCI. Cette dernière, bien que reconnaissant la nécessité d'entreprendre les travaux, a demandé l'annulation de l'autorisation, prétextant le fait que la bonne formule n'avait pas été utilisée pour la demande.

Dans sa séance du 21 juin, le Conseil municipal a donc pris acte de cette décision, tout en la regrettant.

Une nouvelle fois, il a remis ce sujet en discussion et peser le pour et le contre de tels travaux, mettant en balance l'avis des riverains et les obligations de la commune en matière de sécurité et d'entretien du domaine public communal.

C'est finalement à une courte majorité que la décision a été prise de poursuivre les démarches pour la réfection du chemin telle que prévue, en déposant une nouvelle demande d'autorisation conforme au souhait de la Commission de recours LCI.

Tout allait donc repartir à zéro avant un nouveau rebondissement de cette affaire. En effet, à la suite de la décision de la commission de recours LCI de faire annuler la première autorisation délivrée, le DAEL lui-même, a fait recours contre celle-ci, auprès du Tribunal administratif, certifiant que la procédure appliquée était tout à fait conforme et que, par conséquent, l'autorisation annulée devait être réactualisée et reconnue valable.

Voilà, à ce jour nous en sommes là, dans l'attente de la décision du Tribunal administratif, qui nous dictera la suite à donner pour avancer avec ce dossier et nous permettra de remodeler à ce chemin.

### Déchetterie de Sézegin

Comme annoncé dans le dernier bulletin communal, les travaux qui ont pour objectifs la réalisation d'une nouvelle déchetterie à Sézegin, au même emplacement, ont débuté le 19 septembre 2005.

La pose des fosses dites « conteneurs terriers » est agendée pour mi-octobre et sa mise en service pour fin octobre.

Ce nouveau type de déchetterie, comprend 8 éléments de 5 m<sup>3</sup> chacun, soit :

2 x	papier
1 x	pet
1 x	verre
1 x	alu/fer-blanc

3 conteneurs à ordures ménagères sont d'ores et déjà prévus et seront mis en fonction dès le passage général à ce système.

Les conteneurs pour les habits, l'huile et les piles, ainsi que provisoirement à ordures ménagères restent dans le bâtiment existant. Pour les déchets organiques, pas de changement pour l'instant.

Dans la foulée, la création d'une place de jeux à proximité est prévue.

Avec cette réalisation, nous comptons sur chacun pour respecter l'environnement et l'aspect de propreté de ces lieux.

Pour rappel, un calendrier des levées spéciales figure sous la rubrique « Agenda », à la fin de chaque bulletin communal.

### Divers :

#### Le plan directeur communal

Cette fois, c'est fait, il est sur pieds. Une consultation publique a été ouverte durant le mois de juillet et les quelques petites remarques, qui se comptent sur les doigts d'une main, ne remettent pas en cause le principe, ni les bases de ce plan.

Nous attendons encore les remarques éventuelles du Service cantonal de l'aménagement du territoire, avant l'acceptation de ce plan par le conseil municipal et le conseil d'Etat, pour son entrée en force.

#### Acquisition de terrains

Soucieuses de maîtriser le développement de ses villages et pour aller dans le sens du plan directeur communal, sur proposition du conseil exécutif, votre conseil municipal a décidé de se porter acquéreur des parcelles situées au cœur du village d'Athenaz, propriété des héritiers de feu Madame Simone PORTIER.

Si dans un premier temps la question d'acheter également les bâtiments a été évoquée, cette idée a été relativement vite abandonnée, afin de ne pas « couper l'herbe sous les pieds » d'habitants de la commune, eux-mêmes intéressés par ces immeubles.

Ainsi après plusieurs mois de discussions et d'ajustement de prix, le conseil municipal, dans sa séance extraordinaire du 2 juillet 2005, par 9 voix pour et 3 abstentions, a décidé d'acquérir les parcelles No. 3724, 3726, 3727, 3401 et 2858, d'un total de 5492 m<sup>2</sup>, dont 4714 m<sup>2</sup> en zone 4B protégée et 778 m<sup>2</sup> en zone agricole, pour le prix total **de Fr. 2'954'030.--**, auxquels viendront s'ajouter les frais d'étude pour la division de certaines parcelles, les frais de géomètre, de notaire, et les émoluments fiscaux.

En réalisant cette opération financée totalement au moyen de ses fonds propres, la Commune s'est donc donnée les moyens de maîtriser le développement du village d'Athenaz afin de lui garder son âme et son caractère rural.

#### Les médailles de chiens

Comme vous le savez, depuis quelques années, certaines communes ont profité de la possibilité offerte à chacune, de prélever un

impôt supplémentaire sur les chiens. La taxe de base allant, comme par le passé au Canton et le surplus revenant dans les caisses communales, pour financer l'installation des distributeurs de sachets et des poubelles pour la récupération des crottes.

Chez nous, bien que les distributeurs et les poubelles aient été installés, cet impôt supplémentaire n'a jamais été perçu.

Dernièrement, cette question a été évoquée et après quelques semaines de cogitation, il a été décidé d'abandonner cette idée.

Aussi, nous avons le plaisir de vous informer que dès le 1<sup>er</sup> décembre, vous pourrez venir à la mairie pour acheter la ou les médailles 2006, au prix habituel de **Fr. 43,50**.

Comme d'habitude, celle-ci vous sera délivrée contre remise de l'attestation d'assurance RC, de la présentation du certificat de vaccination et de la feuille rose attestant que votre chien est bien porteur de la puce.

Ceci nous amène tout naturellement au matériel mis à disposition pour la récupération des excréments.

En effet, nous voudrions rappeler encore une fois aux propriétaires de chiens de bien vouloir tenir compte des règles élémentaires à observer, à savoir :

- Ne pas laisser vagabonder les animaux seuls et sans surveillance, mais les accompagner dans leurs diverses sorties journalières, afin d'éviter qu'ils déchirent les sacs poubelles et répandent les déchets sur la chaussée.
- Vous munir des sachets mis à disposition à de nombreux endroits et ramasser les déjections laissées par vos protégés. En effet, même si nous sommes à la campagne, il ne faut pas oublier que d'autres promeneurs, dont de nombreux enfants, empruntent les mêmes sentiers et qu'ils ont le droit de trouver des chemins propres.
- Lors de vos sorties, soit en campagne soit en forêt, vous assurer que votre chien ne court pas dans les « bandes à perdrix » ni dans les cultures et surtout qu'il ne chasse pas les animaux sauvages, que les différents services chargés de la protection de la faune, tentent de sauver, en accord avec les agriculteurs.

## LES BREVES (SUITE)

### Les billets UNIRESO

C'est une nouveauté. En effet, afin de vous rendre un nouveau service, nous avons accepté, en collaboration avec les TPG, de vendre au guichet de la mairie, les titres de transports UNIRESO.

Ainsi, nous tenons à votre disposition :

- **les cart@bonus** à Fr. 20.—
- **les cart@bonus** à Fr. 30.—
- **les cart@bonus** à Fr. 50.—
- **les abonnements mensuels « Tout Genève » junior** à Fr. 45.—\*
- **les abonnements mensuels « Tout Genève » adulte** à Fr. 70.—\*
- **les abonnements mensuels « Tout Genève » senior** à Fr. 45.—\*

A noter que ces 3 types d'abonnements ne pourront vous être délivrés que contre présentation de votre carte de base personnelle. Les demandes pour l'obtention de cette dernière peuvent être déposées au guichet de la mairie qui se chargera de les faire suivre au siège central des TPG pour validation.

Nous espérons que saurez profiter de ce nouveau service mis à votre disposition et restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

### La Laiterie de Sézegnin accueille le Rectorat et les Doyens des Facultés de l'Université de Genève

31 mai 2005 : journée historique. Unique même !

Invité par la Mairie, le Rectorat *in cor pore*, accompagné du collège des Doyens des Facultés de l'Université de Genève, a choisi la Laiterie de Sézegnin pour sa séance bisannuelle *extra muros*.

Autant de sommités réunies sur le sol de notre petite commune et qui plus est, dans une ancienne laiterie, reconnaissons-le, représente un événement peu ordinaire.

Monsieur André Hurst, Recteur, au nom de tous ses accompagnants, a exprimé son plaisir d'être accueilli dans un cadre si agréable, ce qui certainement l'incitera à y revenir...

Le repas pris sur la terrasse du Renfort, à un jet d'ardoise de la Laiterie, fut tout aussi agréable...et particulièrement académique.

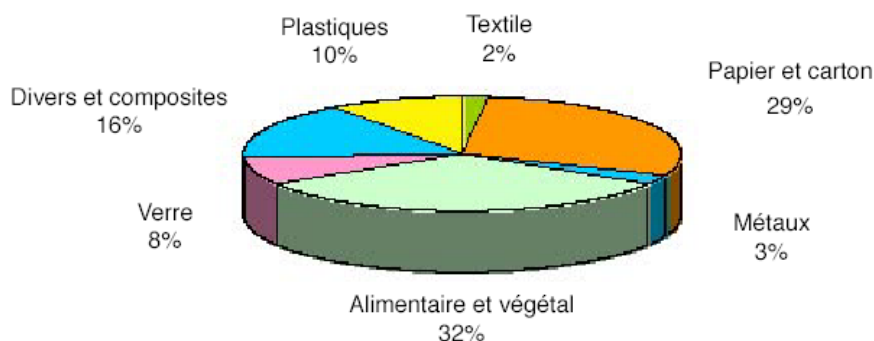
Les dernières découvertes de la médecine furent évoquées au cours de l'entrée, l'évolution du droit international lors du plat principal, sans oublier, en guise de dessert, les interminables effusions verbales relatives à la littérature du XIX<sup>ème</sup> siècle, le tout saupoudré de citations d'auteurs de l'Antiquité.

Une autre raison que professionnelle motiva nos érudits visiteurs à se déplacer sur notre commune : Monsieur André Hurst a souhaité faire découvrir à ses collègues la démarche "respect" née à Avusy et qui fait actuellement son chemin à Genève, une démarche qu'il a trouvée très intéressante au point de s'assurer de sa présence à l'Université, et cela dès cet automne.

## INFOS DECHETS



### Composition des ordures ménagères à Genève



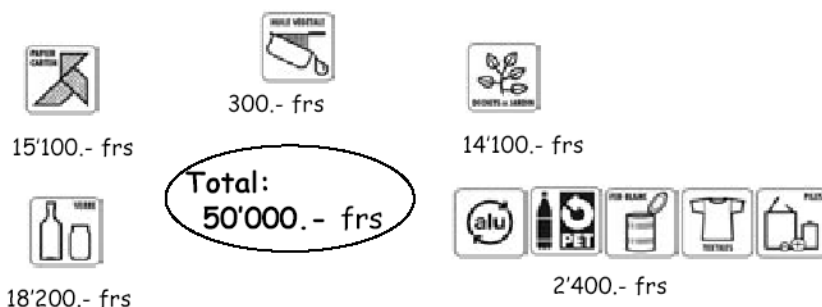
Sur 100 kg de déchets finissant dans nos poubelles, 74 kg pourraient encore être valorisés.  
 En 50 ans, la masse de déchets urbains a passé de 100 à 350 kg/habitant/an.  
 L'objectif pour 2007 est d'atteindre un taux de 45% de récupération. Actuellement nous recyclons 37% de nos déchets.  
 Une bonne récupération est source d'économie pour les communes.

Quels sont les résultats pour Avusy en 2004 ?

Résultats 2004	Verre	Déchets cuisine, jardins	Huiles	Papier	Textiles	Ordures ménagères	PET	Alu Fer blanc	Piles
Avusy: en tonne	64	95	1.18	62	6.22	380	2.657	0.66	0.17
Avusy: en kg/habitant	<b>50.3</b>	<b>74.7</b>	<b>0.42</b>	48.9	4.91	299.6	2.1	0.52	0.134
Canton: en kg/habitant	26.9	63.3	0.359	<b>50.2</b>	<b>5.04</b>	<b>290</b>	<b>2.59</b>	<b>0.63</b>	<b>0.179</b>

Nous nous situons au-dessus de la moyenne pour la récupération du verre et des déchets de jardin.  
 Nous devons faire un effort pour que la quantité d'ordures ménagères diminue et passe en dessous de la moyenne cantonale; une seule solution: le tri.  
 Et ce sont surtout les récupérations sélectives de l'alu et du fer blanc, du PET et encore plus des piles qui doivent être améliorées.

Quelles sont les économies réalisées par les différentes récupérations en 2004 ?



Ces Fr. 50'000.- représentent une économie de 22% sur le coût total que nous aurions payé si tous nos déchets avaient été incinérés !  
 Les autorités communales travaillent pour que les conditions de collecte des déchets triés vous satisfassent. A terme vous disposerez de containers enterrés pour toutes ces récupérations.

## LA COMMUNE D'AVUSY ET SES HABITANTS

**Nom: Morel**

**Prénom: Esther**

**Date de naissance: 17 juin 1950**

**Passions: la musique et les enfants**

Esther est née en ville de Genève mais a effectué sa scolarité à Vernier.

Durant ses études pédagogiques, elle accouche d'une petite fille, un événement impensable à l'époque pour une étudiante. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle n'a pas eu droit à un congé maternité.

Quand elle finit ses études, on lui attribue une classe à Athenaz. *"C'était très rigolo parce que je ne savais même pas où c'était..."* dit-elle.

Arrivée à Athenaz, elle n'est pas très contente car *"l'école n'avait que 2 classes, il y avait un vieux maître en plus je devais m'occuper de 3 degrés... J'ai téléphoné à l'inspecteur pour l'informer que je ne voulais pas y aller"*. Elle avait l'impression d'avoir été punie.

Petit à petit, elle s'adapte à l'école, s'intègre à la commune (à cette époque les "nouveaux habitants" étaient rares) surtout grâce à sa profession. Rapidement, elle se lie d'amitié avec René Pisteur, l'autre professeur.

Au bout d'une année, la commune lui propose un appartement au-dessus de l'école. Elle accepte, s'installe avec sa famille et y reste 10 ans.

Aujourd'hui, après 30 ans d'enseignement à Athenaz, Esther est heureuse de rencontrer ses anciens élèves qui lui présentent leurs enfants.

On ne reste pas si longtemps dans une école sans y vivre une multitude de changements : organisation quant à l'effectif des classes, enseignement, fêtes, relations avec les parents, etc.

Concernant les fluctuations du nombre d'enfants elles étaient très irrégulières : *"j'ai eu des années à 33 élèves et d'autres à 14, il est même arrivé qu'un enfant se retrouve seul dans un degré. Une autre année j'ai eu les 3 enfants d'une même famille, chacun dans un degré différent"*. Une série d'années où il y avait de moins en moins d'enfants, on l'a même avertie que si les effectifs continuaient à baisser, elle serait déplacée à Avully, *"moi je m'inquiétais, je disais, faites des enfants!"*

Les fêtes aussi étaient très différentes. Par exemple, les Promotions se faisaient dans "la grange à Meyer". *"C'était extraordinaire, nous dit-elle, les bottes de pailles faisaient le décor, on y ajoutait des rideaux en jute, d'ailleurs on avait à chaque fois des puces quand on répétait..."*. Lors d'une représentation, les vaches meuglèrent au beau milieu des "Quatre Saisons" de Vivaldi, l'invité officiel, André Chavanne, Conseiller d'Etat, apprécia beaucoup...

La première soupe de l'Escalade faite à l'école a cuit toute une nuit sur le fourneau à mazout qui chauffait la classe en temps normal. L'école sentait bon, on fêtait l'Escalade avec les enfants et à 16h. Les parents se voyaient offrir un peu de soupe.

Esther a aussi initié la fête de Noël avec les écoliers, tout simplement, en collaboration avec la commune. De petits groupes d'enfants rendaient visite aux personnes âgées, leur offraient des bricolages et récitaient des poésies.

De plus, elle aimait beaucoup organiser des spectacles à Noël. Ses anciens élèves en gardent de bons souvenirs; elle a d'ailleurs reçu dernièrement plusieurs lettres à ce sujet.

L'enseignement a évolué, pendant toutes ces années. Elle a dû changer souvent de méthodes surtout pour l'apprentissage de la lecture, toutes lui ont été utiles, certains enfants étant plus réceptifs à l'une ou à l'autre. Elle trouve juste dommage de n'utiliser qu'une façon de faire.



## LA COMMUNE D'AVUSY ET SES HABITANTS

Les relations famille-école ne sont plus les mêmes. Autrefois, avec une ou deux petites phrases, tous les quinze jours, elle résumait la situation de l'enfant dans le carnet et rencontrait, quelques fois, informellement, les parents. Ces dernières années, la situation a changé. L'investissement consacré à cette communication lui a pris beaucoup de temps.

Esther s'est toujours promise de ne pas être "une vieille maîtresse", comme elle dit, c'est pourquoi elle a décidé de prendre sa retraite et de ne pas vivre sa 50<sup>ème</sup> rentrée (en tant qu'écolière et institutrice). Elle n'est donc pas "une vieille maîtresse" mais une jeune retraitée qui salue les enfants quand ils passent devant chez elle, sur le chemin de l'école. Elle en retrouve certains pour des cours de musique et elle se réjouit de consacrer du temps à ...sa petite-fille !

Parmi les "perles" de ses élèves, Esther se souvient de celle-là :

*Un matin j'annonce aux enfants que, cet après-midi, nous devons aller à la "caravane dentaire". A midi, je reçois le téléphone d'une maman me disant : "Madame, avec des petits enfants, on ne va pas à un enterrement !" Etonnée, je lui réponds qu'il n'en est pas question, elle me dit alors : "oui, oui, mon fils a dit, on va mettre quelqu'un dans la terre" (dans terre...).*

*Propos recueillis par Céline Castella*

## LES SOCIÉTÉS COMMUNIQUENT

### Les Rencontres du Creux-du-Loup

Saison 2005-2006

Le thème général de la 7<sup>e</sup> saison des Rencontres du Creux-du-Loup est "**Le plein de C(h)ampagne**".  
Le programme de cette nouvelle saison est le suivant :

**Judi 24 novembre 2005 à la salle communale de Sézegnin à 20h30**

**Robert Hainard**

**Un artiste écologique visionnaire**

par **Marie PFLUG-HAINARD** et **Pierre HAINARD**, Atelier & Fondation Hainard à Bernex.

**Judi 26 janvier 2006 à la salle communale de Sézegnin à 20h30**

**L'agriculture genevoise menacée?**

**Les défis actuels et futurs d'une agriculture péri-urbaine**

par **François ERARD**, directeur d'AgriGenève.

**Judi 23 mars 2006 à la salle communale de Sézegnin à 20h30**

**La renaturation des rivières**

**Retour aux sources en terre genevoise**

par **Alexandre WISARD**, directeur du Service cantonal de renaturation des cours d'eau.

Durant ces conférences seront décrites et discutées les caractéristiques de la campagne genevoise, avec les particularités d'un Canton-Ville au centre de l'Europe. Le parcours d'un artiste visionnaire qui s'était installé à Bernex, les défis de l'agriculture genevoise et le programme de renaturation des cours d'eau du canton sont au menu de cette 7<sup>e</sup> saison que nous voulons riche en émotions et informations.

## Nouveaux habitants : *au secours !*

Une société locale, un club de sport, un groupe de musique, mais à plus forte raison une commune, ne vit que grâce à celles et ceux qui y prennent part activement.

De plus en plus, nous avons tendance à vivre chacun pour soi, à se satisfaire de simples relations de voisinage (et encore, pas toujours...).

Nous pensons parfois qu'en nous rendant et en consommant dans une fête communale, par notre seul apport financier, nous avons rempli notre "devoir" envers les organisateurs...

Cette vision des choses n'est ni complète, ni exacte...

Accorder un peu d'argent est une chose, prendre part activement en est une autre.

Ce dont les entités les plus diverses de la commune ont le plus besoin est essentiellement d'ordre humain : elles ont besoin de volontaires, de bénévoles, elles ont besoin de personnes qui acceptent de prendre des responsabilités.

Lorsque l'on s'installe sur la commune, peut-être serait-il bien de chercher "chaussure à son pied" et d'adhérer à l'une des 20 sociétés locales... Quoi de mieux pour faire de nouvelles connaissances, de nouveaux amis, pour mieux s'intégrer ?

La qualité de vie à Avusy ne relève pas que de la beauté de son paysage et de sa tranquillité mais bien de la qualité de sa vie culturelle, sportive, festive, etc.

**Nouveaux habitants de la communes :  
soyez les bienvenus à Avusy et dans ses sociétés !**

---

## Volley-Ball

Nous recherchons de nouveaux co-équipiers pour notre équipe mixte de volley-ball.

Vous cherchez un sport d'équipe ?

Vous avez déjà fait du volley ?

Vous aimez une ambiance décontractée ?

**VENEZ VOIR !**

Nos entraînements ont lieu le jeudi soir de 20h30 à 22h00 au centre communal d'Avusy, à Athenaz.  
Nous participons au championnat mixte genevois et nous organisons un tournoi par année.

Renseignements :      Janine Devanthery                      022.756.13.86  
                                 Claude Van Holten                              022.793.32.33

## LES SOCIETES COMMUNIQUENT (SUITE)

*Chers habitants de la Commune d'Avusy et Environs,*

*La plupart d'entre vous sait déjà que depuis la rentrée du 29 août 2005, je ne suis plus la présidente de la garderie de Sézegnin « Aux Escargots ».*

*J'ai le plaisir de vous annoncer que je passe la main à Madame Carine PILET qui, j'en suis sûre, sera parfaite !*

*Je tenais à vous dire que j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler pour nos chères Têtes Blondes pendant 10 ans.*

*Je voulais remercier de tout cœur Anne BALLMANN d'être une jardinière si exceptionnelle et une amie si sincère.*

*Merci à toutes celles et ceux (celui) qui ont fait partie du comité et formé une équipe très agréable et qui fonctionnait bien.*

*Merci également à nos autorités communales présentes et passées, sans la collaboration et l'aide de qui la garderie ne pourrait exister.*

*Merci enfin à vous tous pour nous faire confiance.*

*Je souhaite à la nouvelle présidente et à son équipe, que tout se déroule aussi bien que pour moi !*

*A bientôt, lors d'une fête communale, ou peut être par hasard.*

*Bien à vous*

*Axelle FORNARA*

---

## AVUSY COURT...



Chers joggeurs,

Après la période estivale, venez nous rejoindre afin de partager votre envie de courir et de vous entraîner en vue de diverses courses, dont l'incontournable Course de l'Escalade.

Bien qu'un noyau déjà formé court sur un parcours d'environ 10 km., un parcours réduit et moins rythmé d'environ 4 km. est également prévu.

Le rendez-vous est toujours fixé le

**Mercredi à 18h.30 sur le parking du centre communal d'Avusy, à Athenaz**

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux à ces entraînements et de « jogger » ensemble.

Pour tous renseignements :

René JEMMELY 022.756.36.22

Olivier GOY 022.756.32.44

## SAMBO CLUB D'AVUSY

Suite aux divers championnats qui ont eu lieu ici et ailleurs, nous vous transmettons le palmarès des médaillés de notre commune :

### Championnat Junior 2005



Valentin RICCIO, médaillé d'or  
Elodie JEMMELY, médaillée de bronze

### Championnat Féminin 2004



Katja PONTINELLI, médaillée de bronze

Un grand BRAVO à tous les participants et en particulier à nos médaillés (ils l'ont bien mérité).

Nous les encourageons à persévérer et qui sait, l'an prochain, nous aurons peut-être plus de ...champions !

Le comité

Nous vous rappelons que le club est ouvert à tous, adultes et enfants dès 7 ans, et que toutes les personnes intéressées bénéficient de quatre cours d'initiation gratuits (le lundi soir à 19h. au centre communal d'Avusy, à Athenaz).

Pour tout renseignement : René et Monique JEMMELY : 022.756.36.22 ou 079.249.89.47.

## PRESTATIONS FSASD EN 2004

Vous n'êtes pas sans savoir que la Fondation des Services et Soins à Domicile (FSASD) dispense une quantité de prestations allant de la simple distribution de repas aux soins infirmiers les plus complexes.

C'est l'antenne de Bernex, qui totalise 19'308 habitants sur son secteur, qui intervient sur notre commune.

En 2004, les avusiens ont été clients de la FSASD pour les prestations suivantes :

Aide	8 personnes
Soins infirmiers	14 personnes
Soins de base	5 personnes
Ergothérapie	3 personnes
Repas	3 personnes
Sécurité	6 personnes

Un total de 25 clients sur notre commune (certains ayant bénéficié de 2 ou plus de prestations) se répartissant dans les classes d'âge suivantes :

0-4 ans	0 personne
5-17 ans	1 personne
18-49 ans	7 personnes
50-64 ans	2 personnes
65-79 ans	6 personnes
80 et plus	9 personnes

A noter un équilibre entre femmes et hommes, puisque 13 femmes et 12 hommes ont bénéficié des prestations assurées par la FSASD.

Encore quelques chiffres :

Les heures d'aide, de soins de base, de soins infirmiers et d'ergothérapie ont représenté respectivement 108, 161, 233 et 8 heures de travail, soit un total d'heures dispensé sur notre commune équivalent à 510.

56 repas ont été distribués et 6 personnes bénéficiaient d'un abonnement de sécurité.

Toutes ces prestations assurées par le personnel de la FSASD permettent à un certain nombre de nos citoyens de rester à leur domicile en cas d'ennuis de santé à court, moyen ou long terme. Ces chiffres justifient à eux seuls la cotisation importante versée au CASS de Bernex de Fr. 18'027,-- dont Fr. 8'956,-- pour l'aménagement de locaux et Fr. 9'071,-- pour le fonctionnement.



Association Genevoise  
d'Insertion Sociale

L'AGIS est une Association à but non lucratif qui existe à Genève depuis 18 ans.

Sa mission est de favoriser les rencontres entre des personnes bénévoles et des personnes ayant un handicap mental, physique ou sensoriel.

Nous avons 3 secteurs :

Les Enfants : une personne bénévole vient au domicile des parents et s'occupe de l'enfant handicapé, (jeux, promenades, sorties au parc etc.) afin de soulager les parents et leur permettre de "respirer"

Les Adolescents : des personnes bénévoles accompagnent les jeunes à la Maison de Quartier des Acacias, dans d'autres centre de loisirs lors de Discos d'intégration, accompagnent les jeunes au cinéma etc. Il est également possible que la personne bénévole soit en contact individuel avec un adolescent.

Les Adultes : les bénévoles encadrent des adultes handicapés lors de sorties, expositions, ateliers de peinture etc. La relation individuelle est également possible.

- ♦ Si vous êtes proches ou parents d'une personne en situation de handicap.  
Que cela soit un enfant, un jeune ou un adulte et que vous ressentiez le besoin d'aide...  
**n' hésitez pas à faire appel à notre association.**  
Nous vous mettrons en contact avec une personne bénévole qui correspondra à vos besoins.
- ♦ Si vous avez quelques heures à donner durant la semaine, le week-end, une fois par semaine ou une fois par mois.  
Vous auriez du plaisir à accompagner une personne au cinéma, au parc, au tea-room...

Alors des enfants, des jeunes et des adultes se réjouissent de vous rencontrer !!!

*Merci d'appeler notre secrétariat :*

AGIS ( Association Genevoise d'Insertion Sociale)  
33, rue Eugène Marziano  
022.308.98.10

E-Mail : [agis@infomaniak.ch](mailto:agis@infomaniak.ch)  
[www.agis-ge.ch](http://www.agis-ge.ch)



## Les Rendez-vous du Temple AU TEMPLE DE CHANCY

# PROGRAMME D'OCTOBRE 05

### CAFE-RENCONTRES

Tous les mardis entre 9h et 11h30

Un moment de rencontre, de détente et de convivialité autour d'un café.

Chaque mardi un thème différent est abordé :

- Mardi 11 octobre de 9h30 à 11h15 : promenade
- Mardi 18 octobre : fermé, vacances scolaires
- Mardi 25 octobre de 9h30 à 10h30 : Groupe de parole

### RENCONTRE SANTÉ

Le samedi 15 octobre de 14h30 à 17h

De la plante à la tasse : la tisane

Infusions et décoctions, efficacité des tisanes, à quoi faut-il faire attention. Tout, tout, tout, vous saurez tout sur les tisanes. Rencontre suivie d'un goûter.

## OBJECTIFS

« LES RENDEZ-VOUS DU TEMPLE » SONT UN LIEU DE VIE OUVERT A TOUS, SANS DISTINCTION D'AGE, DE CLASSE SOCIALE OU DE CONVICTION RELIGIEUSE.

L'OBJECTIF EST D'OFFRIR A LA POPULATION UN ESPACE D'ACCUEIL PERMETTANT LA CREATION DE LIENS ENTRE LES HABITANTS, MAIS AUSSI DE METTRE EN AVANT LES RESSOURCES ET LES TALENTS DE LA REGION. CEUX QUI LE SOUHAITENT PEUVENT EGALEMENT TRAVAILLER EN CE LIEU SUR LE SENS A DONNER A LEUR EXISTENCE.

NOS ACTIVITES SE FONT DANS LE PLUS GRAND RESPECT DES CROYANCES DE CHACUN. LES ANIMATIONS A CARACTERE PLUS SPIRITUEL ET/OU RELIGIEUX SONT CLAIREMENT SPECIFIEES DANS LE PROGRAMME.



Eglise protestante de Genève  
Paroisse de la Champagne



## Remise des mérites Avusiens

Il y a au sein de notre population un nombre important de concitoyennes et de concitoyens qui se sont distingués sur un plan plus large que celui de la seule commune d'Avusy, et ce dans tous les domaines.

Mais peut-être ne savons-nous pas toujours qui a réalisé tel ou tel "exploit", ou peut-être n'arrivons-nous pas à placer un visage sur un nom pourtant connu, à Avusy du moins.

Ou encore ne savons-nous tout simplement pas que certains de nos proches se sont faits remarquer dans leur domaine !

Dans tous les cas, ces personnalités locales dont nous pouvons être fiers méritent d'être félicitées en votre présence.

Un apéritif en leur compagnie (et en leur honneur !) est prévu le 24 janvier prochain et nous serions très heureux, à cette occasion, de vous y rencontrer nombreux.

Un "tous-ménage" avec les précisions d'usage vous parviendra en temps utile.

Si dans votre entourage vous connaissez quelqu'un qui mérite ces honneurs, contactez-nous.

## DIVERS

### Soir d'été à Athenaz

Pas trop envie de cuisiner, juste un plateau de fromages. Les restes iront dans l'assiette que nous réservons aux visiteurs du soir. Ils ne se font pas prier. Dès le coucher du soleil, un premier hérisson se dandine jusqu'à l'assiette. A peine à table, voilà qu'un second s'approche sous les soufflements réprobateurs du premier, qui n'a guère envie de partager sa pitance. Un troisième larron s'approche en traînant la patte. Nous le soulevons délicatement pour l'examiner. Il faudra bien dix minutes pour que la boule de piquants se déroule et révèle une patte enflée et sanglante. Diagnostic du vétérinaire : infection et ligaments broyés par une morsure de chien. Peu de chance de s'en sortir sans soins quotidiens, qui impliquent antibiotiques et changements de pansements réguliers. Kissy, se montrera finalement bonne patiente et sera relâchée sur 4 pattes bien solides après 2 mois de traitement. Durant sa convalescence, trois hérissons viendront, bien malgré eux, lui tenir compagnie : Napoléon, pour une queue arrachée, Myrtille, pour une patte bloquée et enfin Zébulon, vieux mâle au souffle rauque du fait d'une infection des poumons par des vers. Remis d'aplomb, tous ont été relâchés et, pas rancuniers, reviennent visiter l'écuelle presque chaque soir, pour notre plus grand plaisir. Tous, jusqu'à ce dernier week-end d'août où nous avons retrouvé Myrtille, sur le bord de la route, écrasé par une voiture.

Monsieur le Maire, et si on participait à l'action de pro-igel (pro-hérisson) avec des affiches de prévention aux endroits sensibles ? ou des ralentisseurs à l'entrée du village ?

Chienne de vie de hérisson ...

Les hérissons sont en général vulnérables à la fin de l'hiver, lorsque sous alimentés, ils se réveillent et n'hésitent pas à parcourir des kilomètres, à traverser les routes, à la recherche de nourriture. Un voyage souvent fatal. Les tiques, puces et autres parasites ne les dérangent pas trop pour peu qu'ils soient en bonne santé.

Que faire pour aider les hérissons ?

- Jardiner sans pesticide.
- Eviter les anti-limaces. Si la bière, les cendres ne viennent pas à bout de ces dévoreuses de salades, utilisez de l'anti-limace à base de ferri-phosphate (non toxique pour les hérissons) et

## DIVERS (SUITE)

surtout pas ceux contenant du métaldéhyde, des carabamates et du bensultap, mortels pour eux !

- Ne pas passer la tondeuse ou le taille bordure trop près des haies.
- Tenir son chien en laisse, trop de hérissons sont mordus aux pattes par des chiens qui arrivent à les « débouler ».
- Maintenir des refuges au fond du jardin (tas de feuilles, ou de branches (vérifier qu'il ne sont pas occupés par un hérisson avant de faire du feu !).
- Mettre à disposition des hérissons une écuelle avec de l'eau fraîche (jamais de lait !) et lui offrir quelques restes de repas (fromages, viandes ou croquettes pour animaux domestiques).

Et les hérissons vous gratifieront de visites inoubliables d'avril à octobre. Merci pour eux !

Informations complémentaires sur Internet :

[www.herisson.nom.fr](http://www.herisson.nom.fr) : le sanctuaire des hérissons, sauvetage et information en français, très complet, par des passionnés

<http://goupillonherisson.free.fr> : une belle histoire de sauvetage de hérisson, en français

[www.pro-igel.ch](http://www.pro-igel.ch) : association suisse, essentiellement en allemand mais permet de commander des affiches et du matériel en français pour la protection des hérissons

[www.izz.ch](http://www.izz.ch) : Igelzentrum Zürich, le centre zurichois des hérissons, en allemand

[www.ehrg.org](http://www.ehrg.org) : european hedgehog research center, en anglais et à vocation scientifique

[www.hedgehog.dircon.co.uk/hedgehogs](http://www.hedgehog.dircon.co.uk/hedgehogs) : the hedgehog helpline website, un groupe britannique de sauvetage de hérissons, bien sûr en anglais.

Christina Meissner & Guy Reyfer, août 2005



Kissy



Napoléon

## Des Fleurs avant le Pain

A vous tous qui vous êtes de près ou de loin intéressés à PLAINPALAIS ACCUEIL, je suis heureuse de pouvoir donner quelques nouvelles.

En effet, après une année de réflexion et de contacts, PLAINPALAIS ACCUEIL renaît de ses cendres sous le nom « DES FLEURS AVANT LE PAIN ».

Son but sera, en effet, d'aider ponctuellement toute personne partiellement démunie, n'ayant pas droit aux aides officielles de l'Etat ou ne recevant qu'une maigre pension. Il s'agira principalement de personnes âgées vivant dans notre canton, peut-être même dans nos communes ? Mais aussi de personnes déplacées, étrangères et ne sachant ou trouvant une petite aide pour les dépanner.

De quelle manière pourrions-nous aider ces personnes ? Et bien, je pense surtout que nous pourrions offrir d'abord une écoute et une visite et puis, selon les besoins, un abonnement de bus, un ou deux jours de vacances, un appareil ménager, une participation à une cure ou à un cours d'appui, une sortie en autocar, un repas au restaurant, toutes choses ne nécessitant pas une grosse somme d'argent, car bien sûr, nos moyens sont limités.

D'ailleurs, à ce propos, je suis au plaisir de vous informer qu'afin de remplir notre caisse, nous référons, avec succès cette fois je l'espère :

### UN GRAND MARCHÉ AUX PUCES

Le samedi 19 novembre de 8h.00 à 18h.00, à la salle de Sézegnin.

Alors d'avance, je vous demande d'entrer en contact avec moi (mes coordonnées se trouvent ci-dessous) afin de m'informer si vous avez des choses intéressantes à me donner pour ce Marché aux Pucés et aussi, si vous pouvez vous engager à me faire des pâtisseries lors de ce samedi 19 novembre.

D'avance et de tout cœur, je vous en remercie et attends de vos nouvelles.

Françoise SPAHR

« DES FLEURS AVANT LE PAIN »  
(Soutien ponctuelle aux personnes âgées et/ou exclues)  
*Françoise SPAHR, responsable*  
Case postale 6  
7A, chemin du Moulin-de-la-Grave  
1285 ATHENAZ  
022.756.15.62 ou 079.690.21.91  
CCP « Des Fleurs avant le pain » 12-45803-5

## LISTE DES SOCIÉTÉS, ASSOCIATIONS ET GROUPEMENTS D'AVUSY

### Associations culturelles

#### **Fanfare « Les Cuivres de Grenand »**

Président : M. Philippe ISELI  
32, rte d'Avusy – AVUSY  
Tél. 022.756.31.66

#### **Chorale paroissiale d'Avusy**

Présidente : M. Claude BOSSON  
39, rte de Sézegnin – SEZEGNIN  
Tél. 022.756.13.81

#### **La compagnie Saint-Charles**

Président : M. Blaise BOSSON  
62, rue du Vieux-Four – AIRE-LA-VILLE  
Tél. 022.757.06.25

#### **Exposition de La Laiterie**

Responsable : Mme Esther SCHUMACHER  
1, rte du Creux-du-Loup – SEZEGNIN  
Tél. 022.756.18.87

#### **Les Rencontres du Creux-du-Loup**

Responsable : Mme Alda BURKI  
30, ch. des Traversins – SEZEGNIN  
Tél. 022.756.29.07

### Associations d'animation

#### **Association « Les Pétardières »**

Président : M. Jean-Luc DELECRAZ  
39, ch. des Traversins – SEZEGNIN  
Tél. 022.756.29.38

#### **Groupe pour « Le Feuillu »**

Président : M. Yves BONDI  
31, rte d'Athenaz – ATHENAZ  
Tél. 022.756.17.76

#### **Compagnie des Sapeurs-pompiers**

Commandant : M. Eric GARDI  
79, ch. du Cannelet – AVUSY  
Tél. 022.756.20.09

#### **Union des Dames paysannes**

Cheffe de groupe : Mme Joëlle GUICHON  
30, ch. de Cusinand – ATHENAZ  
Tél. 022.756.11.32

### Associations sociales

#### **Association de Parents d'élèves d'Avusy**

Présidente : Mme Ursula ZIELAZEK  
25, ch. des Fiolages – SEZEGNIN  
Tél. 022.756.32.41

#### **Garderie de Sézegnin**

Présidente : Mme Carine PILET  
35, rte d'Athenaz – ATHENAZ  
Tél. 022.341.04.54  
Jardinière : Mme Anne BALLMANN  
Local : 44, rte du Creux-du-Loup – SEZEGNIN  
Tél. 022.756.29.42

#### **Restaurant scolaire « Les P'tites Assiettes »**

Resp. : Mme Laurraine MEISTER-BERTHOD  
20, ch. du Cannelet – LE CANNELET  
Tél. 022.756.16.16

### Sociétés/clubs sportifs

#### **Société de pêche et de mycologie « La Loutre »**

Président : M. Stéphane BECK  
49bis, rte du Creux-du-Loup – SEZEGNIN  
Tél. 022.756.43.46

#### **Amicale de la « Pétanque d'Avusy »**

Président : M. Paul PUCHAT  
19, rte d'Avusy – AVUSY  
Tél. 022.756.13.41

#### **Rugby-club d'Avusy**

Président : M. Patrick DUVERNAY  
16, ch. des Plattières – CHANCY  
Tél. 022.756.12.05  
[www.rcavusy.ch](http://www.rcavusy.ch)

#### **RCA - Ecole de rugby**

Responsable : M. Jean-Marc PYTHOUD  
89, rte de la Plaine – LA PLAINE  
Tél. 022.754.18.18

#### **Babyfootball**

Responsable : Mme Béangère CARLETTI  
51, rte de Forestal – ATHENAZ  
Tél. 022.756.32.87

## LISTE DES SOCIETES, ASSOCIATIONS... (SUITE)

### **La Confrérie**

Président : M. Samuel TERRIER  
10, ch. de Cusinand – ATHENAZ  
Tél. 079.756.34.88

### **Club de volley-ball « Les Manchots »**

Responsable : Mme Janine DEVANTHERY  
45, rte de Sézegnin – SEZEGNIN  
Tél. 022.756.13.86

### **Club de badminton**

Responsable : M. Philippe JENNI  
30, ch. de Cusinand – ATHENAZ  
Tél. 022.756.15.11

### **Club d'arts martiaux**

Contact : M. René JEMMELY  
5, ch. des Plantées – SEZEGNIN  
Tél. 022.756.36.22  
[www.sambo.ch](http://www.sambo.ch)  
[avusy@sambo.ch](mailto:avusy@sambo.ch)

### **« Avusy Court »**

M. René JEMMELY, tél. 022.756.36.22 ou  
M. Olivier GOY, tél. 022.756.32.44

### **Dance aerobics**

Responsable : Mme Carmen BUSER  
57, rte de Forestal – ATHENAZ  
022.756.37.21

### **Groupements politiques**

#### **« L'Alternative »**

M. Jean-Luc DELECRAZ  
39, ch. des Traversins – SEZEGNIN  
Tél. 022.756.29.38

#### **« Avusy, pour l'Avenir »**

M. Marcel RICCIO  
27, rte d'Athenaz – ATHENAZ  
Tél. 022.756.22.55

#### **« L'Ecoute communale »**

M. Philippe ISELI  
32, rte d'Avusy – AVUSY  
Tél. 022.756.31.66

#### **« L'Entente communale »**

M. Jean-Claude MOREL  
6, rte d'Avusy – AVUSY  
Tél. 022.756.18.42

## AGENDA

### **Bibliobus**

13 octobre  
10 novembre  
8 décembre

### **Levées de papier**

6 octobre  
3 novembre  
1<sup>er</sup> décembre

### **Déchets encombrants**

Jeudi 13 octobre

Le bibliobus se trouve de 16h.00 à 16h.45 sur le parking de la voirie à Athenaz, et de 17h.00 à 18h.00 vers la salle communale de Sézegnin.

## LES PROCHAINES ANIMATIONS PREVUES DANS NOS VILLAGES

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
05.11.05	Cochonnaille	Centre communal d'Avusy	Les pompiers
06.11.05	Tournoi des écoles de rugby	Centre communal d'Avusy	Ecole de rugby d'Avusy
19.11.05	Sainte-Cécile	Salle St-Charles	Chorale paroissiale
19.11.05	Marché aux puces	Salle de Sézegnin	Mme Françoise SPAHR
24.11.05	Conférence	Salle de Sézegnin	Les Rencontres du Creux-du-Loup
26.11.05	Apéritif offert par les pompiers	Four à pain – Athenaz	Les pompiers
03.12.05	Téléthon	Four à pain – Athenaz	Les pompiers
10.12.05	Escalade	Village et salle de Sézegnin	Les Pétardièrs
21.12.05	Noël de la garderie (réservé aux enfants de la garderie)	Salle de Sézegnin	Garderie

## ADRESSES UTILES

### **Mairie d'Avusy**

Rte du Creux-du-Loup 42 - Sézegnin  
Tél. 022.756.17.33 – fax. 022.756.30.28  
E-mail : info@avusy.ch  
Heures d'ouverture :  
Le mardi de 7h. 30 à 12h. 00 et  
Le jeudi de 14h. 30 à 18h. 00.

### **Conciergerie de l'école**

M. Christian PILET  
Tél. 079.376.65.39

### **Poste de police d'Onex**

Rue des Bossons 11 – Onex  
Tél. 022.792.25.56

### **Centre de récupération du Nant-de-Châtillon**

Rte d'Aire-la-Ville – Bernex  
Tél. 022.727.05.20

### **Centre d'action sociale et de santé (CASS)**

Rue de Bernex 313 – Bernex  
Tél. 022.420.40.00

### **Le Couffin (Association d'aide au placement d'enfants en famille d'accueil de jour)**

Route du Moulin-Roget 14 – Avully  
Tél. 022.756.09.91 – fax. 022.756.09.92  
E-mail : lecouffin@bluewin.ch  
Heures d'ouverture :  
Le mardi et jeudi de 13h. 45 à 15h. 45.

Bulletin d'information - éditeur responsable : Mairie d'Avusy